



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bureaux de poste

Question écrite n° 14955

Texte de la question

M Jean Desanlis attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la necessite de maintenir le service public des postes et des telecommunications en milieu rural. C'est un service indispensable au maintien d'une population active sur tout le territoire national, mais aussi pour le maintien a domicile des personnes agees. Il lui demande de vouloir lui faire connaitre la politique suivie par son ministere dans ce domaine, et de lui faire savoir si les menaces de fermeture d'agences postales en milieu rural sont fondees.

Texte de la réponse

Reponse. - Les habitants des zones rurales sont desservis par un reseau d'accueil comprenant plus de 13 000 bureaux et un reseau de contact represente par plus de 37 000 facteurs qui desservent chaque jour l'ensemble des communes. Du fait des mouvements migratoires et de l'introduction d'organisations nouvelles, une disparite de plus en plus prononcee est apparue dans de nombreuses communes entre les potentialites des bureaux existants et leur niveau reel d'activite. Dans un souci d'optimisation des moyens du service public, la poste a ete conduite a ajuster la forme que revet cette presence a l'evolution du trafic postal et financier, et ceci en accord avec la politique d'aménagement du territoire qui vise a assurer un developpement harmonieux du monde rural. A cet egard, une action de concertation est en cours avec l'association des maires de France afin de trouver des solutions aux problemes poses par les petits bureaux de poste a faible trafic, tres nombreux en zones rurales, en essayant notamment de reactiver les etablisements qui peuvent l'etre. En ce qui concerne le departement du Loir-et-Cher, seule l'agence postale de La Fontanelle a ete fermee le 1er janvier 1989. Le chef de service departemental n'envisage pas a court terme d'effectuer d'autres fermetures. Une action de sensibilisation est d'ailleurs entreprise aupres de plusieurs communes rurales sieges d'agences postales a faible trafic, afin d'essayer d'accroitre l'activite de ces etablisements.

Données clés

Auteur : [M. Desanlis Jean](#)

Circonscription : - Union pour la democratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14955

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2888